

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

S.P.R. DE CARNAC

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

(A.V.A.P.)

PLAN REGLEMENTAIRE

A.V.A.P. créée le 14 février 2020

Modification n°1 approuvée le 7 novembre 2024

GHECO Urbanites
Bernard WAGON, Chargé d'étude
Valérie ROUSSET, Historienne de l'Art

Echelle : 1/2 000e

Ville balnéaire - Est

03b

